



12^{ème} SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE RENDU

DOC/CA/13.1

Investir pour le futur - Anticiper - Innover

1. La 12^{ème} séance du Conseil d'Administration s'est tenue le mercredi 28 décembre 2005 à la salle de réunions du 23^{ème} étage de la Caisse de Stabilisation, de 9 heures 30 à 13 heures, sous la Présidence du Monsieur **BEHI BENOIT, Président du FIRCA**.

2. 28 Administrateurs participent à la séance et 5 se sont faits représenter par un mandat. La liste de présence figure en annexe.

3. Monsieur **COULIBALY Sangafowa, Commissaire du Gouvernement** prend part à la séance.

4. Monsieur **ANGNIMAN Ackah Pierre**, Directeur Exécutif participe à la réunion du Conseil d'Administration, assisté de Monsieur **OUE Victor**, pour le secrétariat de séance. Trois Directeurs de Départements assistent partiellement aux travaux du Conseil, sur les sujets touchant les points 2, 3 et 4 de l'ordre du jour.

5. Le **Président du Conseil** adresse ses salutations aux Administrateurs et les remercie pour leur présence. Il vérifie le quorum qui est atteint avec la présence ou la représentation de 33 Administrateurs sur un total de trente quatre (34), soit 97% et déclare que le Conseil peut valablement délibérer.

7 L'ordre du jour adopté, sans amendements, par le Conseil est le suivant :

1. **Lecture et adoption du procès- verbal de la 11^{ème} séance du Conseil (Doc/CA/12.1)**

2. **Présentation des rapports des Commissions de Travail (Doc/CA/12.2)**

2.1. Rapport de la Commission des Ressources Financières

2.2. Rapport de la Commission des Concertations et des Arbitrages

2.3 Rapport de la Commission des Programmes

3. **Présentation et adoption du Projet de PAA 2006 (Doc/CA/12.3)**

4. **Présentation et adoption du Projet de budget 2006 (Doc /CA/12.4)**

5. **Divers**

5.1 Présentation du site WEB du FIRCA

5.2 Coalition des filières agricoles pour la lutte contre le VIH SIDA.

Point I : LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA 11^{EME} SEANCE DU 21 JUILLET 2005

8. Le procès – verbal de la 11^{ème} séance du Conseil d'Administration du 21 Juillet 2005 est adopté à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.

Point II : PRESENTATION ET ADOPTION DES RAPPORTS DES COMMISSIONS DE TRAVAIL

9. Le Directeur Exécutif présente les résumés des rapports des trois Commissions de travail (Ressources Financières, Concertation et Arbitrages, Programmes) ayant porté sur les points suivants :

- L'analyse du rapport du 3^{ème} trimestre 2005

- La situation des comptes au 30/09/05 et l'analyse du rapport d'audit
- L'avant projet de Programme Budget 2006 et l'adoption du budget rectificatif 2005
- L'analyse du Plan Stratégique 2005-2006 de la Direction Exécutive
- Le 2^{ème} agrément des consultants individuels et des structures de prestataires de services
- Le rapport d'audit externe des procédures de contrôle interne.
- L'examen de trois nouvelles procédures portant sur :
 - la délégation de signature des comptes du FIRCA (transfert d'un compte à compte)
 - l'octroi de prêts à court terme au personnel
 - la valorisation de l'expertise des agents du FIRCA.

Les préoccupations des Administrateurs ont porté sur les deux points ci- après :

1. la nature juridique des délibérations des Commissions de Travail.
2. la responsabilité de chaque Administrateur de déclarer personnellement ses indemnités auprès de l'administration fiscale au titre de l'impôt général sur le revenu en lieu et place d'une déclaration sur l'IRVM faite par le FIRCA, en application des recommandations de l'Auditeur Externe.

10. Le Conseil a adopté les rapports des Commissions à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés. Il a convenu que les Commissions de Travail sanctionnent dorénavant leurs travaux par des recommandations en lieu et place des résolutions. Il a instruit également le Directeur Exécutif de prendre toutes les dispositions devant permettre à chaque Administrateur d'effectuer lui-même la déclaration de ses indemnités à l'IGR.

Point III : PRESENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE PAA

11. Le Directeur Exécutif présente le projet du PAA en mettant en relief le Programme d'Action 2006, extrait lui-même du Plan d'Action Stratégique 2006-2008 ; il précise les caractéristiques de ce plan stratégique, articulé autour de trois objectifs spécifiques, d'un Cadre Logique, de 20 Résultats, 88 Activités, des Indicateurs, d'un Plan d'Opération, des Responsables et d'un Chronogramme.

Il présente ensuite les trois objectifs spécifiques du PAA 2006 et ses indicateurs et annonce que les 56 projets ont été retenus pour les filières en 2006.

Les axes majeurs des projets retenus sont :

- l'amélioration variétale et la multiplication des variétés adaptées et plus performantes
- l'amélioration d'itinéraires techniques régionalisés
- la lutte contre les maladies des plantes et des animaux
- la mise en place de dispositifs de veille contre les menaces
- le renforcement du conseil technique par l'extension au plan national des expériences réussies au plan de la production et de la qualité des produits marchands
- le renforcement des capacités organisationnelles des groupements de producteurs par la formation, la mise en place de plan de développement et l'appui aux interprofessions existantes
- la conduite de diverses études pour l'amélioration de l'environnement des filières

Enfin, le Directeur Exécutif précise le concept de « **mise en œuvre d'un projet** » pour une filière donnée qui comprend désormais quatre aspects, tous financés sur les guichets programmes : la réalisation d'une étude de faisabilité, l'exécution de la prestation proprement dite, le suivi de l'exécution et la restitution aux bénéficiaires.

Point IV : PRESENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE BUDGET 2006

12. Le Directeur Exécutif présente le budget 2006 du FIRCA, estimé à **7.200.814.300 FCFA**, soit une baisse de 33,6% par rapport à l'année 2005, et qui se répartit comme suit :

- Financement des programmes : **5.920.597.000 FCFA** soit (82,22%) du budget ;
- Administration du FIRCA : **1.280.217.300 FCFA** (17,78%).

Le financement du budget 2006 est assuré à hauteur de 90% pour les filières (6.722.465.000 FCFA) de 10% pour l'Etat de Côte d'Ivoire (750.000.000 FCFA).

13. Les Administrateurs ont exprimé des préoccupations et fait des suggestions qui ont porté notamment sur les points suivants :

- des propositions de coupes budgétaires sur certaines rubriques du « volet administration du FIRCA », pour tenir compte des réalisations budgétaires de l'exercice 2005
- la sensibilisation des faïtières par le FIRCA afin d'amener les producteurs à comprendre l'intérêt à financer la recherche et mieux doter le guichet 1 dans la répartition des cotisations.
- la nécessité d'amener l'Etat à contribuer, avec les filières, au financement des programmes comme le prévoient les textes fondateurs du FIRCA ; un appui du Conseil à la Direction Exécutive sera fait, à cet effet, dans le cadre des négociations du budget 2006.

14. Le Conseil, après débats et vote, a approuvé, à l'unanimité, le programme d'actions et le budget pour l'exercice 2006 et décidé l'allocation d'une somme annuelle fixe aux administrateurs du FIRCA pour l'exercice 2006.

15. La répartition du budget des programmes, d'un montant de 5.920.597.000 F est de :

- 14,15% pour la Recherche appliquée
- 65,43% pour le Conseil –vulgarisation
- 04,24% pour la Formation aux métiers
- 09,84% pour le Renforcement des Capacités des OPA
- 06,34% pour les Etudes

Les sources de financement du budget des programmes sont de :

- 3.300.232.000 FCFA (55,74%) pour la Filière Café – cacao
- 2.320.065.000 FCFA (39,19%) pour les autres Filières cotisantes
- 300.000.000 FCFA (05,07%) pour la subvention de l'Etat.

16. En ce qui concerne l'administration du FIRCA, la répartition du budget, d'un montant de 1.280.217.300 est de :

- 72.500.000 FCFA (5,66%) pour les investissements
- 1.207.717.300 FCFA (94,34%) pour le fonctionnement

Les sources de financement des charges d'administration sont:

- 450.000.000 FCFA (35,15%) pour les subventions de l'Etat :
- 643.640.000 FCFA (50,3%) pour la Filière Café –Cacao, à raison de 0,5 Fcfa /Kilogramme de cacao marchand
- 186.577.300 FCFA (14,57%) pour les autres filières cotisantes

V. DIVERS

5.1 Présentation du site WEB du FIRCA

17. Le Conseil a validé le projet du site WEB du FIRCA. Il sera évolutif et la page d'accueil comprendra notamment le programme des filières, la documentation, les publications, les partenaires, les textes fondateurs du FIRCA etc. Il sera traduit en anglais et pourrait servir d'outil de promotion des prestataires de services.

5.2 Coalition de filières agricoles pour la lutte contre le VIH/SIDA

18. Le Conseil a autorisé la Direction exécutive à initier un programme d'appui aux filières pour lutter contre le VIH/SIDA en se fondant sur les trois principes d'actions suivantes :

- utiliser le FIRCA comme plateforme de sensibilisation pour la prise en charge par les filières elles-mêmes d'actions à conduire en leur sein propre pour la lutte contre le VIH/SIDA
- Adopter une approche par filières pour les programmes futurs à mettre en œuvre
- Utiliser le FIRCA comme un cadre de recueil des projets des filières et de mobilisation des ressources en direction des filières pour leur exécution.

SEANCE DE CLOTURE

19. **Le Président du Conseil** a remercié les Administrateurs pour le travail accompli en 2005, exprimé sa reconnaissance envers le Commissaire du Gouvernement pour sa contribution efficace et avisée aux travaux du Conseil, félicité et remercié le Directeur Exécutif et ses collaborateurs pour l'effort et la qualité des travaux dans un environnement socio politique particulièrement difficile en 2005 et souhaité à tous et à toutes une bonne fin d'année 2005 et une bonne et heureuse année 2006, levé la séance à 13 heures .

Fait à Abidjan, le 28 décembre 2005

Le Secrétaire de séance

**Le Président du Conseil
d'Administration**

Dr ANGNIMAN Ackah Pierre
Directeur Exécutif

Mr. BEHI Douei Benoît